

Guéret, le 16 décembre 2019

Soldes d'hiver 2020

En application de l'arrêté du 27 mai 2019 fixant les dates et heures de début des soldes ainsi que leur durée, les soldes d'hiver 2020, pour le département de la Creuse, débuteront le mercredi 8 janvier 2020 à 8 heures jusqu'au mardi 4 février 2020.

La durée de la période des soldes est fixée à 4 semaines (contre 6 semaines auparavant).

Les dates de soldes en ligne ou vente à distance sont alignées sur les dates nationales.

Les produits soldés doivent clairement signaler les rabais proposés par rapport au prix de référence réel.

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58 95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr